



www.labastidedarmagnac.info

TARIFS

3ml	9 €
6ml	18 €
9ml	27 €
12ml	36 €

Renseignements/réserveation :

Association ECLAT
05 58 44 22 69
association_eclat@orange.fr

**Règlement des vides greniers
des dimanches 22 avril, 05 août, 16 septembre 2018 à La Bastide d'Armagnac**



Art. 1 Les particuliers et les professionnels sont autorisés à exposer, sous condition d'inscription préalable, bulletin ci-dessous à remplir.

Art. 2 L'attribution des emplacements relève de la seule décision de l'association ECLAT et sera en fonction de l'ordre d'inscription. Les emplacements seront d'un **minimum de 3 mètres, soit 9 €**, à l'extérieur, avec possibilité pour certains de garder le véhicule à proximité du stand. Chacun devra prévoir son matériel (table, chaises, parasol...). L'organisateur décline toute responsabilité en cas de perte, vol, détérioration de matériel ou d'accident.

Art. 3 Les participants devront obligatoirement s'installer le dimanche matin avant 8 heures (pour les pré inscrits) ; Les pré inscrits sont les vendeurs qui se seront obligatoirement inscrits par courrier avec le règlement et la fiche ci-jointe. **Tout vendeur n'ayant pas rempli ces conditions au préalable verra sa demande étudiée à partir de 8h30, le jour même. Tout emplacement réservé non occupé à 8h30 sera mis à disposition de l'organisation.**

Art. 4 La participation à ce vide grenier/brocante implique la complète acceptation du présent règlement. La fiche d'inscription ainsi que l'attestation devront être accompagnées obligatoirement du règlement par chèque à l'ordre de l'association ECLAT et de la photocopie d'une pièce d'identité ou du registre du commerce devra nous parvenir à:

L'Association ECLAT - MAISON DE LA CULTURE - Place Royale - 40240 LA BASTIDE D'ARMAGNAC ☎ 05 58 44 22 69



RESERVATION D'UN EMPLACEMENT

22 avril 2018 Nbre ml : ... **05 août 2018** Nbre ml : ... **16 septembre 2018** Nbre ml : ...

Nom:.....Prénom:.....

Adresse :

Téléphone..... **e.mail**.....@.....

Place Royale Place des Ormeaux Cuvier (*sur l'herbe*) Impasse Mairie

➤ Ci-joint un chèque de € OU espèces€ à l'ordre de Association **ECLAT** de La Bastide d'Armagnac

Rappel :

L'inscription ne sera effective qu'après réception de ce bulletin et de l'attestation dûment remplis, accompagnés de votre chèque.

Signature précédée de la mention « *lu et approuvé* »